

INFORMATIONS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF, URBANISTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DONNÉES PAR LE MANDANT :

Le mandant déclare que l'immeuble est affecté à l'usage de :

et que cette affectation est conforme aux prescriptions urbanistiques applicables.

Le mandant déclare qu'il n'a pas connaissance d'infraction urbanistique ou environnementale affectant l'immeuble ou son exploitation, en tout ou partie ? oui non

Si non, préciser l'infraction visée :

L'immeuble a été déclaré inhabitable ou insalubre ? oui non

L'immeuble a été déclaré inoccupé ou abandonné et fait l'objet d'une taxe à cet égard ? oui non

LISTE DES ATTESTATIONS (précisez le demandeur, prix TTC et la rétribution pour l'obtention de l'attestation)

